

## ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

---

Assemblée générale du 2 juin 2023 à la Haute école de gestion de Genève - HES-SO Genève, rue de la Tambourine 17 - 1227 Carouge

La présidente souhaite la bienvenue aux participants à l'AG. Elle remercie Mme Basma Makhoulf Shabou, professeure, responsable du Master en Sciences de l'information & coordinatrice du secteur archivistique, et Mme Aimée Noirjean, assistante, pour leur accueil à la HEG et leur aide à l'élaboration du programme.

Deux membres du comité se sont excusés : Aurélie Cardinaux, trésorière, et Jean-Jacques Egger.

Mme Isabelle Vioget, secrétaire de l'Association, prend le procès-verbal. Les participants ont pu prendre connaissance du rapport d'activité 2022 via notre site internet qui contient aussi le bilan et les comptes 2022 ainsi que le budget 2024. Afin que les participants puissent suivre les points 4 et 5 relatifs aux comptes et au budget, quelques photocopies sont mises à disposition. Une liste de présences est mise en circulation.

### 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai 2022

Le PV de l'assemblée générale 2022 n'est pas lu puisqu'il est mis en consultation sur le site de l'association depuis un mois.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 2. Rapport de la présidente

En 2022, le comité s'est réuni à sept reprises.

Dans le cadre du projet de reprise de la plateforme Vaud archives communales par les ACV annoncé à l'AG 2022, deux séances ont été consacrées au futur de la plateforme.

L'assemblée générale s'est tenue le 20 mai 2022 à la Bibliothèque de Genève (BGE). La séance s'est terminée par la visite de l'exposition temporaire consacrée à la photographe genevoise Dany Gignoux ainsi qu'à la visite des collections d'affiches et de cartes du Centre d'iconographie.

M. Philippe Broillet, Docteur en histoire de l'Université de Genève et chercheur en histoire médiévale et moderne, a animé pour la deuxième fois consécutive le cours de paléographie. Les 11 participants ont étudié la suite des textes extraits des registres du Conseil des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles de Lausanne et de Genève qui n'avaient pas été abordés en 2021 faute de temps. Le cours a eu lieu les jeudi 22, 29 septembre et les 6 et 13 octobre aux Archives cantonales vaudoises.

Le Comité a attribué le Prix AVA 2022 à Mme Lahra Liechti pour son excellent travail sur les fonds cartographiques numérisés. La cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée le 24 novembre au Théâtre du Léman, à Genève.

Mesdames Danièle Tosato-Rigo (UNIL) et Chiara Gizzi (BCUL), commissaires de l'exposition « Papiers de famille. Une histoire de liens (16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècle) », ont organisé une visite guidée à l'intention des membres de l'AVA le jeudi 13 octobre à la Bibliothèque

cantonale et universitaire, sur le site de la Riponne. La dizaine de participant-e-s ont découvert les formats et les contenus variés de ces papiers provenant de fonds d'archives privées. Désignés aussi sous le terme « d'egodocuments », ils constituent un apport essentiel à l'histoire d'une communauté.

Une demi-journée d'information sur la nouvelle norme de description Records in Contexts (RiC) s'est tenue le 8 décembre dans le bâtiment Cubotron sur le campus EPFL-UNIL. Intitulée « RIC - Quels changements et quelles perspectives ? », cette activité a été organisée par le Groupe de travail description et diffusion. Les trois intervenants, Tobias Wildi, professeur d'archivistique à la HES des Grisons (FHGR), Jan Krause, archiviste-informaticien aux Archives cantonales vaudoises et chargé de cours à la Haute école de gestion de Genève, ainsi que Florence Clavaud, conservatrice générale du patrimoine et responsable du Lab des Archives nationales de France, ont présenté ce nouveau modèle conceptuel dont l'objectif est d'intégrer les quatre normes existantes ISAD (G), ISAAR (CPF), ISDF et ISDIAH. Cette activité a connu un franc succès avec 113 participant-e-s.

L'AVA a également accordé son soutien à la publication de l'ouvrage de M. Gilbert Coutaz « Le Major Davel - naissance du premier patriote vaudois » pour un montant de 2'000 fr. L'ouvrage publié aux éditions Attinger s'inscrit dans le cadre du tricentenaire de la mort de Davel en 2023.

Quelques chiffres concernant les effectifs de l'AVA.

Une commune a démissionné. Les communes d'Apples et Sévery ont fusionné sous la nouvelle appellation d'Hautemorges. La commune de St-Légiez-La-Chiésaz a fusionné avec la commune de Blonay. La Commune Lausanne n'est plus citée dans la liste des institutions mais a été transférée dans la liste des communes. Neuf membres individuels ont démissionné mais huit ont rejoint l'association. Un étudiant a quitté l'association et trois ont été admis. Un membre individuel a passé comme membre étudiant. Deux institutions ont été admises.

Au 31.12.2022, l'AVA comprend 270 membres soit un membre de moins que fin 2021.

#### **Statistique des membres :**

Membres collectifs, institutions :	28
Membres collectifs, communes :	134
Membres individuels :	102
Membres étudiants/chômeurs :	5
Membres d'honneur	1
	—
<b>Total membres au 31 décembre 2022</b>	<b>270</b>

**Vote:** le rapport de la présidente 2022 est approuvé à l'unanimité.

### **3. Rapports des groupes de travail du GT Records Management (GT RM) et du GT Description & Diffusion (GT DD)**

En l'absence d'Aurélié Cardinaux, coordinatrice du GT RM, Mathis Walter lit son rapport

Durant l'année 2022, le groupe s'est réparti le travail pour élaborer de la documentation sur les problématiques du Records Management, à savoir : politiques organisationnelles, responsabilités dans le domaine de l'archivage courant et intermédiaire et/ou pour une finalité définitive, accompagnement et sensibilisation des organisations – directions, collègues, usagères et usagers, etc. – formations et équipements nécessaires à la bonne gestion et aux contrôles qualité de celle-ci (par exemple: choix et développement d'outils informatiques, méthodes, risques et protection de l'information, etc.).

Actuellement le groupe est composé de 17 membres. 7 personnes représentent des communes, principalement des villes, dont 2 du canton de Fribourg et 1 du canton du Valais. 5 personnes représentent des institutions de notre canton, soit 2 des ACV et 3 des Hautes écoles et universités. 5 personnes représentent des fournisseurs de services archivistiques privés. Fort de cette diversité des participantes et participants, le groupe a pu vivre, depuis sa création en décembre 2019, 3 années de partages d'expériences et d'échanges thématiques autour des projets qu'ils-elles suivent ou mènent dans leur poste de travail respectif.

Pour 2023, le groupe désire améliorer son organisation et sa coordination afin de favoriser la participation de chacune et chacun, son positionnement dans le paysage romand, principalement vaudois, et développer des liens avec d'autres organisations ou expertises au niveau national ou francophone. C'est un long travail que de mettre en commun les visions de 17 personnes afin de trouver un consensus métier qui peut être promu au sein de notre association.

Le groupe est ouvert aux nouvelles personnes intéressées, qu'elles soient membres ou non de l'AVA. Pour s'inscrire et recevoir les informations concernant les dates de rencontres, il suffit de contacter Aurélié Cardinaux.

Mathias Walter, coordinateur du GT DD, lit son rapport

Il rappelle qu'un comité réduit chargé de l'organisation et du suivi d'événements concernant la description et la diffusion archivistique a été créé en avril 2022. Il est constitué de Gianni Ghiringhelli, Lisane Lavanchy, Vincent Bezençon, Barbara Galimberti, Nam Pham, Ramona Fritchi, Chiara Gizzi et Mathias Walter.

Cinq séances et de nombreux échanges ont eu lieu en 2022 en vue d'organiser un événement sur la nouvelle norme de description archivistique Records in Contexts (RiC). Ce dernier s'est tenu le 8 décembre 2022 dans une salle de l'Université de Lausanne et a vu les interventions de Florence Clavaud, Tobias Wildi et Jan Krause. 113 personnes en provenance de toute la Suisse romande étaient présentes. Les vidéos se trouvent sur le site de l'AVA et un résumé plus complet de l'événement va paraître dans le rapport d'activité 2022 de l'AVA.

Une séance du GT DD a eu lieu pour l'instant en 2023. La perspective d'un nouvel événement lors du premier semestre 2024 a été évoquée. De nombreuses thématiques ont été proposées, mais rien n'est encore fixé.

#### **4. Rapports de la trésorière et des vérificateurs des comptes**

En l'absence d'Aurélie Cardinaux, trésorière, Isabelle Vioget, secrétaire, lit son rapport (cf. annexe au procès-verbal).

M. Gianni Ghiringhelli, vérificateur des comptes, lit le rapport des vérificateurs des comptes (cf. annexe au procès-verbal).

**Vote** : les rapports de la trésorière et des vérificateurs des comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité.

#### **5. Budget 2024 et fixation des cotisations 2024**

En l'absence d'Aurélie Cardinaux, trésorière, Isabelle Vioget, secrétaire, commente le budget (cf. annexe au procès-verbal) :

- **Compte 4040 (charges d'exploitation) : Plus 1000.-** afin de favoriser l'organisation d'événements de l'ampleur de la demi-journée RiC (8 décembre 2022) ;
- **Afin de diminuer la perte prévue en 2024, les charges de l'association ont été revues à la baisse :**
  - Moins 300.- pour les fournitures de bureau ;
  - Moins 400.- pour les honoraires de tiers (conseils et suivi en comptabilité) ;
  - **Plus 150.-** pour les autres charges administratives ;
  - Moins 1500.- pour le soutien financier (il n'y a plus d'acompte pour le fonds Poncer en 2024) ;
  - Moins 500.- de charges pour la maintenance du site Internet ;
  - Moins 1000.- pour l'organisation de l'AG (manifestation de l'association) ;
  - Moins 100.- pour les frais bancaires qui sont stables depuis plusieurs années.
- **L'ensemble des charges prévues se montent à 18150.-** pour une recette estimée à 18000.- ;
- **Nous budgétisons donc une perte de 150.-** pour l'exercice 2024.

**Vote** : le budget 2024 est approuvé à l'unanimité.

Fixation annuelle des cotisations pour l'année prochaine, prévue par les statuts :

membres collectifs :	Fr. 90.00
membres individuels :	Fr. 30.00
membres étudiants ou chômeurs :	Fr. 20.00

Le comité propose de ne pas modifier le montant de ces cotisations.

**Vote** : les montants des cotisations annuelles sont approuvés à l'unanimité.

## 6. Élection du comité

Mme Catherine Guanzini a donné sa démission lors du dernier comité. Archiviste de la commune d'Yverdon-les-Bains, elle prend sa retraite à la fin de cette année. Catherine Guanzini est entrée au comité de l'AVA en 2003, soit 20 ans de fidèles et loyaux services au sein de l'association. Les membres du comité qui se sont succédé ont su apprécier son engagement et son dynamisme dans les diverses activités et publications de l'association. En remerciement, la présidente remet une attention à Mme Guanzini.

Il n'y pas de membres de comité à élire : le comité n'a pas encore choisi un-e remplaçant-e à Mme Guanzini et aucun membre n'a besoin d'être réélu conformément aux statuts qui prévoient une réélection après trois ans.

### Composition du comité 2023

Mme Fabienne Chatelan, présidente	Archives de la Ville de Morges
Mme Aurélie Cardinaux, trésorière	Haute école pédagogique
Mme Catherine Guanzini	Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains, démissionnaire au 5 mai 2023
Mme Lisane Lavanchy Bräm	Archives historiques de Nestlé
M. Jean-Jacques Egger	Archives de la Ville de Lausanne
M. Mathias Walter	Archives cantonales vaudoises
M. Nam Daniel Pham	Centre des littératures en Suisse romande
Mme Lorraine Filippozzi	Archives de la Ville de Vevey
Secrétariat et comptabilité	Mme Isabelle Vioget

## 7. Election des vérificateurs des comptes et des vérificateurs suppléants

Conformément aux statuts de l'association, deux vérificateurs doivent être élus chaque année.

M. Gianni Ghiringhelli, archiviste de Blonay et Saint-Légier, élu en 2019, cesse son activité. Il est remplacé par Mme Aude Widmer, vérificatrice-suppléante élue l'année dernière et qui accepte de prendre la relève. M. Eloi Contesse, Conservateur en charge du Centre d'iconographie de la Bibliothèque de Genève, élu en 2021, continue d'assumer cette charge.

Le comité propose de réélire M. Eloi Contesse et d'élire Mme Aude Widmer pour l'exercice 2023.

**Vote** : M. Eloi Contesse et Mme Aude Widmer sont élu-es à l'unanimité.

Conformément aux statuts, deux vérificateurs suppléants doivent être élus chaque année.

Mme Aude Widmer étant élue vérificatrice, il faut trouver un ou une remplaçante pour la suppléance. La présidente demande si, parmi les participants, quelqu'un accepte de se proposer. M. Vincent Bezençon, archiviste à la Fondation Jean Monnet, se propose.

Le comité propose d'élire M. Vincent Bezençon et de réélire Mmes Laure Torello, pour l'exercice 2023.

**Vote** : M. Vincent Bezençon et Mme Laure Torello sont élu-es à l'unanimité.

#### **8. Plateforme Vaud Archives communales**

Dans le cadre du projet de reprise de la plateforme Vaud archives communales par les ACV, les membres du Groupe des utilisateurs de la plateforme Vaud archives communales (GUVAC), des membres du comité de l'AVA et deux représentants des ACV se sont réunis le 23 mars 2023 pour discuter de l'avenir de la Plateforme et réfléchir au rôle respectif de chacun des acteurs qu'impliquent le changement d'organisation de la plateforme.

Mathias Walter présente le projet de reprise par les ACV de la plateforme Vaud archives communales (cf. document en annexe). Il demande aux membres présents d'approuver la reprise par les ACV de la plateforme Vaud archives communales et de donner le mandat au Comité d'établir une convention avec les ACV.

**Vote** : adopté à l'unanimité.

Mathias Walter va réunir prochainement le GT VAC qui va faire des propositions au Comité au sujet de la convention et sur l'utilisation du solde du compte VAC.

#### **9. Activités futures, divers et propositions individuelles**

- a) Le prochain cours de paléographie aura lieu les 2, 9 et 23 novembre 2023 avec pour thème "L'impact de la Réforme sur les testaments vaudois au XVIe siècle" à travers l'étude de trois textes. Le cours sera donné par Mme Karine Crousaz, maître d'enseignement et de recherche à la Section d'histoire de l'UNIL. Une invitation avec les détails parviendra courant octobre.
- b) Dans la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2023, une activité sera organisée autour du Fonds Poncer. Le comité soutient ce projet depuis 2021 (7'500 fr. étalés sur 3 ans) mis sur pied par les Archives de la Ville de Lausanne (AVL). Le projet consiste à poursuivre la révision de l'inventaire Poncer confiée en 2016, sous forme de mandats annuels à M. Ph. Broillet par les AVL. La présentation du Fonds Poncer mettra en valeur la richesse des informations relatives à la toponymie et à l'origine des patronymes qu'il contient. Il fera aussi ressortir l'importance de la formation en paléographie nécessaire pour déchiffrer ce type de document.

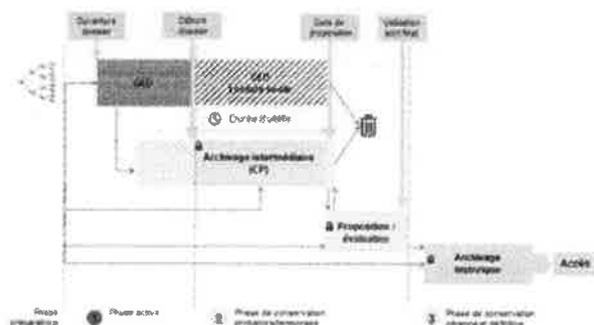
#### **10. « Minute des ACV » par Mme Delphine Friedmann, archiviste cantonale**

Delphine Friedmann présente les points forts des activités des Archives cantonales vaudoises au cours des derniers mois. Elle évoque une nouvelle directive sur la gouvernance documentaire et l'archivage destinée à l'administration cantonale en cours d'élaboration. La nouvelle directive est construite autour des notions de « dossier d'affaire », avec clôture et cycle de vie, et de « référentiel de gouvernance documentaire (RefGD) » qui remplace le « calendrier de conservation ». Elle explicite également la responsabilité des différents acteurs, y compris des collaboratrices et collaborateurs.

La mise en service de la suite d'outils intégrant les exigences de la gouvernance documentaire est prévue le 4 septembre aux ACV (institution pilote). La mise à disposition de ces outils pour le reste de l'administration cantonale est quant à elle prévue dès la fin

2023. Cette suite recouvre les systèmes de production (PGA/GED) et le système de conservation probatoire (SCP).

La prochaine étape consiste à réaliser le système d'archivage historique (SAH), y compris le module d'évaluation. Les travaux ont débuté dès la fin 2022 par une phase de conception et de définition des exigences. Ces dernières mettent l'accent sur les normes OAIS et RiC.



Delphine Friedmann évoque enfin d'autres projets importants dans différents domaines :

- Formation : création de petits modules concernant une introduction à la gouvernance documentaire et la prise en main du logiciel ArchiClass ;
- Communes :
  - Élaboration d'un référentiel de gouvernance documentaire modèle pour les communes : les travaux sont réalisés avec l'aide du logiciel ArchiClass et en collaboration avec une quinzaine d'archivistes communaux, ainsi qu'avec des associations professionnelles. La fin du projet est espérée pour la fin 2024 ;
  - Reprise de la plateforme Vaud archives communales.
- Valorisation : Année Davel et visites de l'exposition sur Davel le 9 juin aux ACV. L'exposition, qui circule également dans les gymnases du canton, est visible aux ACV jusqu'à fin août.

Fabienne Chatelan  
Présidente

**Annexes :** bilan 2022, budget 2024, rapports de la trésorière et des vérificateurs des comptes, projet de reprise de la plateforme Vaud archives communales par les ACV, liste des membres présents.

## Bilan au 31 décembre 2022

*Comptabilité commune de l'Association et de la Plateforme Vaud archives communales*

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2023

N° du compte	Libellé du compte	Actif	Passif
1000	CCP 60-377052-4 Association	93'928.61	
1010	CCP 12-321564-5 Plateforme	25'252.95	
1100	Débiteurs cotisants	830.00	
1101	Débiteurs abonnés	600.00	
1300	Charges payées d'avance	64.50	
1301	Produits à recevoir	30.00	
2300	Produits reçus d'avance		90.00
2301	Charges à payer		2'723.65
2500	Fonds Poncer		12'500.00
2800	Capital de l'Association au 1 janv. 22		79'541.92
2801	Capital de la Plateforme au 1 janv. 22		22'088.95
2990	Bénéfice net reporté		3'761.54
		120'706.06	120'706.06

### Compte de pertes et profits au 31 décembre 2022

N° du compte	Libellé du compte	Débit	Crédit
<b>Produits</b>			
3000	Produits des cotisations AVA		17'440.00
3040	Produits cours et ventes divers AVA		960.00
3100	Produits abonnements Plateforme		7'400.00
3800	Perte sur débiteurs		-200.00
<b>Charges d'exploitation</b>			
4040	Charges cours et ventes divers AVA	2'249.20	
4100	Conseils-développements Plateforme	3'231.00	
<b>Charges du personnel</b>			
5000 + 5075	Salaires + charges sociales	3'929.30	
5002	Salaire brut intervenant-e indépendant	2'000.00	
<b>Autres charges</b>			
6500	Fournitures de bureau et informatique	741.20	
6504	Rapport d'activité annuel	1'383.95	
6510	Ports et taxes postales	1'280.86	
6530	Honoraires de tiers	175.00	
6540	Autres charges administratives	1'044.70	
6601	Soutiens divers	4'500.00	
6602	Prix AVA	600.00	
6604	Site Internet	-1'079.90	
6640	Activités et manifestation AVA	885.75	
6641	Frais de séance du Comité	497.40	
6642	Cotisations à des associations	250.00	
6800	Charges financières de la Plateforme	60.00	
6840	Frais bancaires de l'Association	90.00	
9200	Perte nette de l'Association	-347.46	
9200	Bénéfice net de la Plateforme	4'109.00	
		25'600.00	25'600.00

## Rapport de la trésorière

Suite à l'arrêt du logiciel comptable « Créalogix » en 2021, l'AVA a du migrer sa comptabilité sur un nouvel outil en ligne. Ainsi l'année 2022 marque le premier exercice comptable sur « Fairgate ». Cet outil a l'intérêt de pouvoir intégrer le budget dans la gestion annuelle des activités comptables. Il permet d'automatiser l'envoi des cotisations par type de membre et il dispose également d'un module d'envoi de newsletter. Pour pouvoir utiliser ce module, un inventaire des adresses de contacts des membres devra être mis à jour au sein du comité. Ainsi que l'élaboration d'un plan de communication pour définir quelles informations sont nécessaires d'être envoyées par courrier postal et lesquelles sont utiles sous format numérique.

Joint au rapport, le bilan et le compte de résultat pour l'année 2022, disponible aux pages précédentes ainsi que le budget pour l'année 2024, ci-après.

### Commentaires sur l'exercice comptable 2022 de l'association

- L'exercice se solde sur une perte de -347.46 CHF ;
- Le capital se monte à 79'541.92 CHF au 1er janvier 2022 ;
- Au niveau du bilan, nous constatons que le montant du CCP approche les 94'000 CHF. Depuis 2022, l'association n'est plus soumise aux taxes car le seuil d'imposition a été élevé. Les budgets 2023 et 2024 prévoyant aussi une perte, le comité a estimé qu'aucune mesure supplémentaires n'allaient être entreprises, l'association disposant ainsi d'assez de liquidités pour absorber les charges effectives ;
- Les produits de cotisations semblent assez stables depuis plusieurs années avec de légères fluctuations dues aux admissions et démissions plus ou moins nombreuses selon les années. Dans le compte débiteurs, il reste encore un certain nombre de membres qui doivent s'acquitter de leur cotisation 2022 (pour un montant de 830 CHF) et nous enregistrons une perte de 200 CHF due à des membres qui ne donnent plus de nouvelles et/ou qui ne versent plus de cotisation depuis plus de 2 ans ;
- L'événement « RiC » du 8 décembre 2022, qui a eu un grand succès avec plus d'une centaine d'inscription, a permis d'enregistrer une recette de 960 CHF supplémentaire. A contrario, de nombreuses charges (transports, logement, repas et communication) ont également imputé plus que prévu avec une différence de 1'250 CHF par rapport au budget validé à l'AG de 2021. Le comité a pris acte de cette différence et propose une augmentation de ce budget pour l'année 2024 (pour un montant de 3'000 CHF au lieu de 1'000 CHF) afin d'offrir aux membres plus d'activités de ce type ;
- Le 2e acompte de l'AVA pour le soutien au projet Poncer des Archives de la Ville de Lausanne creuse également la différence avec le budget 2022, validé par l'AG en mai 2021 alors que l'engagement du comité pour ce projet de soutien a été décidé durant le 2e semestre 2021. Le budget 2023, validé à l'AG 2022 prend en compte le versement du 3e et dernier acompte pour ce projet. Face à la demande de soutien pour la publication de livre, le comité a prévu une augmentation de charge pour 2024 sur ce poste comptable pour un montant à disposition de 2'000 CHF ;

- Enfin, il est important de clarifier l'existence de la charge négative concernant la gestion du site Internet. Ce montant est dû à l'anticipation du comité sur des éventuelles charges de maintenance du site Internet pour les années 2020, 2021 et 2022. Cette réserve a été imputée au compte de « charges à payer » en attente de la réception de la facture définitive du fournisseur et il s'avère que finalement celui-ci a réalisé et facturé moins que prévu, une différence négative est ainsi enregistrée.

#### **Situation de la Plateforme Vaud Archives Communales**

- La gestion de la comptabilité de la Plateforme web des inventaires figure au bilan et a été soumise aux vérificateurs des comptes de l'AVA ;
- L'exercice se solde sur un bénéfice net de 4'109CHF ;
- Le capital se monte à 22'088.95 CHF au 1er janvier 2022 ;
- Les frais généraux de gestion du projet de la plateforme sont inclus dans les charges de l'AVA, il y a notamment des charges de salaire pour le maintien de la comptabilité et des frais d'envoi des factures d'abonnements annuels ;
- La commune de Saint-Croix s'est inscrites en 2022 et les communes de Blonay et Saint-Légier ont fusionné.

## Projet de budget AVA pour l'année 2024

A soumettre à l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2023

		Comptes 2021	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
	<b>Recettes de l'Association</b>				
3000	Produits des cotisations	18 040,00	17 440,00	18 500,00	18 000,00
3010	Dons des cotisants	90,30	-	100,00	-
3040	Produits cours et ventes divers	-	960,00	-	-
3600	Contributions de tiers	-	-	-	-
3800	Perte sur débiteurs	-	- 200,00	-	-
	<b>Total des recettes de l'AVA</b>	<b>18 130,30</b>	<b>18 200,00</b>	<b>18 600,00</b>	<b>18 000,00</b>
	<b>Dépenses de l'Association</b>				
	<b>Charges d'exploitation</b>				
4040	Charges cours et ventes divers	3 000,00	2 249,20	2 000,00	3 000,00
	<b>Charges de personnel</b>				
5000/5075	Salaires + charges sociales	3 932,75	3 929,30	4 000,00	4 000,00
5001	Salaires intervenants soumis AVS	-	-	-	-
5002	Salaires intervenants indépendants	-	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	<b>Autres charges</b>				
6360	Taxes et redevances (impôts)	96,35	-	100,00	-
6500	Fournitures bureau et informa.	851,25	741,20	1 300,00	1 000,00
6504	Rapport d'activité annuel	-	1 383,95	1 600,00	1 600,00
6510	Port et taxes postales	681,04	1 280,86	1 200,00	1 200,00
6530	Honoraires de tiers	1 005,00	175,00	500,00	100,00
6540	Autres charges administratives	37,20	1 044,70	150,00	300,00
6601	Soutiens divers	2 500,00	4 500,00	3 500,00	2 000,00
6602	Prix AVA	600,00	600,00	600,00	600,00
6604	Site Internet	864,00	- 1 079,90	1 000,00	500,00
6640	Activités et manifestations AVA	-	885,75	2 000,00	1 000,00
6641	Frais de séances du comité	310,00	497,40	500,00	500,00
6642	Cotisations à des associations	250,00	250,00	250,00	250,00
6840	Frais bancaires AVA	90,00	90,00	200,00	100,00
8010	Charges exceptionnelles	94,25	-	-	-
	<b>Total des charges AVA</b>	<b>14 311,84</b>	<b>18 547,46</b>	<b>20 900,00</b>	<b>18 150,00</b>
	<b>Solde pr balance : bénéfice/perte</b>	<b>3 818,46</b>	<b>- 347,46</b>	<b>- 2 300,00</b>	<b>- 150,00</b>

Les Archives cantonales vaudoises reprendront la gestion de la plateforme des inventaires des communes vaudoises au 1er janvier 2024. Il n'y a donc pas de budget « Vaud Archives Communales » à valider lors de l'AG du 2 juin 2023.

Association vaudoise des archivistes

Rapport des vérificateurs des comptes  
pour l'exercice 2022

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de notre association pour l'exercice 2022.

Nous avons vérifié la concordance des écritures avec les pièces justificatives qui nous ont été soumises. Nous avons constaté que les comptes étaient tenus avec soin et exactitude. Pour rappel, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les comptes de l'AVA et de la plateforme sont réunis en une seule comptabilité.

Pour 2022, les cotisations, subventions, dons et autres recettes se sont élevées à CHF 25'600.00 et les dépenses ont totalisé CHF 21'838.46.

L'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde donc par un bénéfice de CHF 3'761.54.

Nous vous recommandons d'accepter les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils vous sont soumis et de donner décharge à votre trésorière, avec remerciements pour sa gestion consciencieuse.

Lausanne, le 22 mai 2023

Les vérificateurs

  
Gianni Ghiringhelli

Eloi Contesse



AG AVA, Haute école de gestion de Genève  
2 juin 2023

# Projet de reprise de la plateforme Vaud archives communales par les ACV

# Historique sommaire

- 2003 : création de la base de données Panorama, après un vaste travail de rédaction et collecte des inventaires des archives des communes vaudoises
- 2009 : lancement, à l'initiative des ACV, du projet Panorama 2 dans le but d'actualiser et pérenniser la base de données Panorama
- 2013 : mise en ligne d'une plateforme fonctionnant avec le logiciel AtoM
  - Pas de continuité avec Panorama, malgré souhaits initiaux
  - Gestion et coordination par quelques archivistes communaux, qui créent le Groupe des utilisateurs AtoM
  - Passage progressif de 6 à 26 membres aujourd'hui
- 2018 : reprise de la gestion de la plateforme par l'AVA. Le groupe des utilisateurs AtoM est intégré au GT DD nouvellement créé
- 2021 : réactivation du groupe d'utilisateurs (GUVAC) et séparation d'avec le GT DD

# Constats

- Solution originale mise en place par un collectif d'archivistes communaux avec le soutien de l'AVA et des ACV
- C'est une réussite collective pionnière en Suisse. 10 ans déjà !
- Trajectoire particulière qui a créé une organisation compliquée, ainsi qu'un ensemble de difficultés

Quelles sont-elles et est-il possible de les dépasser ?

# Difficultés actuelles

## Organisation et gestion des coûts de VAC

- La comptabilité longtemps problématique a été clarifiée et mieux intégrée à celle de l'AVA. La séparation entre le GUVAC et le GT DD était souhaité. Le comité de l'AVA a néanmoins évoqué la possibilité de devoir changer ses statuts pour entériner les décisions prises
- Le fonctionnement basé sur la bonne volonté de certains membres n'est pas durable. La qualité des données est jugée problématique. Une meilleure définition des rôles a été demandée plusieurs fois et l'engagement d'un-e administrateur semble inéluctable
- Le fonctionnement basé sur les cotisations d'entrée et les cotisations annuelles constitue un véritable frein au développement de la plateforme (8.5 % des communes) et un risque financier en cas de sortie de certaines communes
- Perte d'attrait de la plateforme, notamment avec le développement de nouvelles offres pour les communes ayant une instance cloud

N'y a-t-il pas moyen de permettre une organisation demandant moins de ressources pour les entités et personnes impliquées ?

# Difficultés actuelles

## Existence de deux plateformes distinctes

Panorama et Vaud Archives communales diffusent toutes les deux des inventaires communaux. Cela engendre de la confusion pour les utilisateurs/trices et des doublons problématiques.

Chaque plateforme a ses forces et faiblesses:

- Panorama : inventaires de toutes les communes, mais seulement jusqu'en 1961 et pas de mises à jour de ces derniers effectuées (c'était d'ailleurs le point de départ de la réflexion en 2009)
- VAC : mises à jour des inventaires effectuées par les communes membres permettant la diffusion des inventaires les plus récents, mais la plateforme est utilisée seulement par une petite partie des communes vaudoises et pas suffisamment connue

N'y a-t-il pas moyen de ne prendre que le meilleur des deux ?

# Difficultés actuelles

## Collecte des inventaires par les ACV

- Importante collection existante d'inventaires communaux (fonds ACV Ai):

<https://davel.vd.ch/detail.aspx?id=2684>



- Difficulté/impossibilité de maintenir à jour ce fonds. Chaque mise à jour d'un inventaire dans les communes nécessiterait un versement/contact avec les ACV. Cela n'est fait que de manière ponctuelle et lacunaire depuis le milieu des années 2000
- Risque non-négligeable de perte de données, en particulier dans les petites communes

N'y a-t-il pas moyen de perpétuer cette collecte et d'offrir un archivage de sécurité en plus de celui effectué par les communes ?

# Proposition des ACV

Les ACV ont proposé à l'AVA, aux communes adhérentes et aux contributeurs de la plateforme Vaud archives communales de reprendre à leur compte la gestion et les coûts de la plateforme Vaud Archives communales (VAC) et d'y intégrer des données de Panorama.

Il s'agit de redonner au projet sa perspective cantonale et d'aller au bout d'une démarche imaginée il y a plus de 15 ans...

# Avantages

- Harmoniser et unifier la diffusion des inventaires communaux (Panorama et VAC → 1 plateforme)
- Mettre à disposition de toutes les communes, sans frais pour elles, un outil professionnel d'édition des inventaires communaux
  - Respect des normes de l'ICA et des bonnes pratiques
  - Interopérabilité
- Mettre à disposition de toutes les communes, sans frais pour elles, un outil de diffusion des inventaires communaux
  - Assurer l'accès et favoriser la mise en valeur des archives communales (LArch, art. 9c)
  - Transparence (Linfo)
- Assurer la pérennité des données d'inventaire et permettre la continuation de la collecte par les ACV des inventaires communaux (Ai)
- Simplifier les tâches administrative et comptable pour l'AVA et les communes (inscriptions, facturation, budgets, comptes, envois, etc.). Idem pour les tâches liées à l'administration de la plateforme

# Risques

- Risques techniques et pour la qualité des données
    - Volume de données
    - Import avec ou sans descripteurs
    - Référentiels communs (lieux, personnes, sujets)
    - Cohérence d'ensemble
    - Qualité des données
  - Risques liés à la gouvernance
    - Définition des règles, bonnes pratiques, etc.
    - Développement de la plateforme
    - Propriété des données
    - Transition
- Des réponses existent (cf. rapport de docuteam en 2020)
- Structuration normes ICA
- Le problème préexiste. Question du nettoyage ?
- Rôles AVA/ACV/ GUVAC/Communes
- Calendrier
-

# Implications pour les utilisateurs/trices et les communes

- Restructuration de la base en conformité avec les normes de l'ICA (1 commune = 1 notice ISAAR et 1 notice ISDIAH)
- Communes membres:
  - Pas de changements notoires en termes d'utilisation de la plateforme de test et de celle de production (accès, saisie, import, etc.)
  - Reprise au cas par cas des données de Panorama en fonction des indications données par les communes ou leurs mandataires. Idem pour les communes avec plusieurs instances
- Communes non-membres:
  - Possibilité d'importer de nombreux inventaires à jour existant sous différentes formes à la place ou en complément des données de Panorama

# Rôles de l'AVA et GT VAC

- L'AVA reste partie prenante du projet. Acteur majeur et historique. Visibilité garantie (logo, etc.)
- Création d'un GT VAC au sein de l'AVA au même titre que le GT RM et le GT DD. Groupe sous l'égide de l'AVA avec représentation des ACV. Prévu pour être un espace de discussion des utilisateurs/trices de la plateforme concernant son fonctionnement (règles de saisie, contrôle qualité, développements, problèmes techniques, etc)
- Important rôle de l'AVA dans la formation:
  - GT DD : description et diffusion au sens large (nouvelles normes, législation, perspectives technologiques, etc.)
  - GT VAC : formation des nouveaux/lles utilisateurs/trices de la plateforme

# Faisabilité côté ACV

- Les ACV peuvent compter sur des enveloppes budgétaires relativement stables qu'elles pourraient utiliser pour l'hébergement de la plateforme (coût = 3'200 CHF/an) et ses développements :
  - Enveloppe Panorama
  - Enveloppe à disposition des projets communaux
- Les ACV vont pouvoir bénéficier dès cet été de 0.5 ETP supplémentaires pour le soutien aux communes. Elles souhaitent consacrer 0.2 ETP à la gestion de la future plateforme (droits d'accès, contrôle qualité, helpdesk de 1<sup>er</sup> niveau, liens avec docuteam, imports, etc.)
- Elles peuvent aussi compter sur de bonnes compétences internes liées à AtoM

# Calendrier envisagé

- 28 mars 2023 : accords obtenus du Comité, des utilisateurs/trices de la plateforme et des communes membres. Discussions autour des rôles respectifs AVA, GT VAC, ACV et communes
- 2 juin 2023 : le comité demande à l'AG le mandat pour aller de l'avant: création officielle d'un GT VAC, puis préparation et signature d'une convention AVA-ACV
- Dès l'été : réunion du GT VAC -> propositions au Comité, notamment sur l'utilisation du solde du compte VAC et convention
- Fin de l'année : signature d'une convention
- 2024 : reprise de VAC par les ACV et arrêt du paiement des cotisations par les communes membres. Travaux de migrations et restructurations

- Questions ou remarques ?
- L'AG accepte-elle la reprise de VAC par les ACV et de donner mandat au Comité d'établir une convention avec les ACV ?